

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Conseil communal amende le budget 2020

Rolle, le 10 décembre 2019

La majorité du Conseil communal a fortement amendé le budget 2020 proposé par la Municipalité. La décision a été prise en ligne avec l'exigence d'économies liée à la stabilité fiscale préconisée par le PLR, garante de paix sociale et de prospérité.

Faisant suite aux déclarations du Syndic de Rolle, le budget a été amendé de l'ensemble de la contribution rolloise à la facture sociale. Michel Deruaz : « cette décision est logique et consiste à soutenir notre Syndic dans sa démarche ; qu'en aurait-il été si le Conseil avait approuvé cette dépense ? ».

Suivant la commission des finances, le Conseil communal a refusé d'augmenter le budget de la bibliothèque intercommunale de 24'000 CHF. Cette augmentation n'est pas tolérable même si elle était imposée par une association intercommunale, qui devrait avoir le souci que son principal contributeur puisse maîtriser ses dépenses dans la période actuelle.

Le budget global de la commune de Rolle change fortement de résultat. Cette situation met en évidence que la facture sociale représente plus de 3'000 CHF par habitant de Rolle alors que des habitants d'autres communes lémaniques ne contribuent « que » de 900 CHF. Il ne s'agit ici plus de solidarité, mais d'un appel à reconsidérer fondamentalement le système de financement de l'effort social dans ce canton.

Contacts :

Christian Hay, Président du PLR de Rolle, Tél. 076 369 10 54, Courriel : [christian@hay.ch](mailto:christian@hay.ch)

Michel Deruaz, Chef de groupe PLR de Rolle, Tél. 079 440 62 41, Courriel : [mderuaz@bluewin.ch](mailto:mderuaz@bluewin.ch)